



Syndicat CGT Territoriaux
de Perpignan
Mairie - PMMCU - CCAS



A propos de l'agent avec un tatouage nazi à la Mairie de Perpignan

Un rayonnement tatoué dont les agent-es de la ville se passeraient bien !

Un site d'information en ligne, Reflets, a révélé d'après un témoignage photographique d'un usager, ce mardi 9 juin, qu'un agent de la mairie de Perpignan exerçant au service de l'État civil, avait un tatouage à l'avant-bras. Celui-ci s'intitulant « Mon honneur s'appelle fidélité » traduit la devise des SS « Meine Ehre heißt Treue ». Dans un premier temps, il était question d'un simple agent contractuel. Mais rapidement, les journalistes d'Ici Roussillon démontrent qu'en réalité c'est un chargé de mission puis un ancien conseiller municipal du Maire de Perpignan de juin 2023 à mars 2026.

La CGT des territoriaux de Perpignan est choquée par cette information. Cela contrevient évidemment aux valeurs d'un service public de proximité de qualité.

La CGT porte une conception du service public comme fondement d'une société démocratique et solidaire. Arborer au vu et au su de tout le monde une devise qui était utilisée par les sinistres SS nous paraît donc totalement antinomique de la garantie d'un service public neutre.

La CGT tient aussi à rappeler le cadre dans lequel s'exercent nos missions en tant qu'agents de la collectivité. D'après le Code Général de la fonction Publique, tout agent public qu'il soit titulaire ou contractuel doit faire preuve de neutralité politique dans l'exercice de ses fonctions. Le port ou l'exhibition d'uniformes, insignes ou emblèmes rappelant ceux des responsables d'organisation criminelle ou de crimes contre l'humanité est toujours interdit. Dans le code pénal français, l'usage de ce type d'insignes est puni, sous le coup de l'article R645-1, qui sanctionne le port ou l'exhibition en public « d'un uniforme, d'un insigne ou d'un emblème rappelant les uniformes, les insignes ou les emblèmes qui ont été portés ou exhibés soit par les membres d'une organisation déclarée criminelle » condamnée par une juridiction française ou internationale pour un ou plusieurs crimes contre l'humanité.

- ✓ Ensuite la CGT des territoriaux de Perpignan s'interroge sur la façon dont cet ancien conseiller municipal est devenu un agent de la collectivité alors que son domaine de compétence ne semble pas être l'État civil. **Nous demandons donc qu'une enquête administrative soit menée rapidement pour comprendre comment un ancien conseiller a pu devenir un agent.**
- ✓ La Mairie de Perpignan, avant la révélation de l'identité de la personne, s'était engagée à ne pas renouveler son contrat qui allait « arriver à terme bientôt ». **Va-t-elle enfin communiquer sur les conditions du départ de cet agent ?**

Enfin nous conseillons à l'exécutif de la ville si prompt à créer et à utiliser des chartes en tout genre (laïcité pour les associations, courtoisie pour les agents...) de commencer par vérifier que leurs élus partagent les valeurs républicaines de base car il y a décidément beaucoup de brebis galeuses !

Syndicat CGT des territoriaux de Perpignan

Maison des syndicats 8, rue de la Garrigole 66000 PERPIGNAN Messagerie : cgtmairieperpignan@gmail.com

site Internet : <https://mairieperpignan.syndicatcgt.fr/> Facebook CGT Mairie Perpignan

Tel : 04.68.34.44.17 ou 06.25.51.18.67